

Assemblée générale ordinaire



Dimanche 7 janvier 2018 à 14h

Membres présents : 8 personnes (Françoise et Jacques Gouin, Marie-Jeanne Senchewisch, Marie-Claude Randon et les membres du Collège associatif : Chantal Boulanger, Edwige Bastin, Marie-Hélène Breuil, Christophe Gay). Nathalie Moraçais est passée à la fin de l'AG, après que les votes aient eu lieu.

Représentés : 4 membres absents et ayant donné procuration (Doris Simon, Jean-Henri Egloff, Kelland Hutchence, Madeleine Fajon-Marchesi).

Rapport moral 2017

Fondée à Lucy sur Yonne au début de l'année 2013, l'association Les Lucioles a connu une année 2017 mouvementée. Les difficultés d'organisation, les emplois du temps chargés de chacun des membres de l'association, des points de crispation, ont eu un impact sur le nombre d'animations proposées. Si le Carnaval et la fête d'Halloween ont eu lieu et rencontré un succès qualitatif et quantitatif, les autres animations telles que le Nettoyage de printemps, la Sortie nature ont manqué de volontaires et de spectateurs. Faute de temps comme de motivation, la fête des Lucioles traditionnellement proposée fin août sur les bords de l'Yonne, a été ajournée.

Les soirées autour de la lecture sont une des créations de l'année, initiative à maintenir et amplifier.

Par ailleurs, suite à l'expérience collective réussie de la pièce de théâtre jouée au lavoir de Lucy en septembre 2016, consacrée à la mémoire des lavandières, il avait été envisagé l'édition d'un DVD avec l'enregistrement vidéo du spectacle ainsi que des "bonus" audio : témoignages des femmes de la région ayant connu les lavoirs, et des participantes au spectacle.

De nombreux malentendus n'ont pas permis d'aboutir à un consensus effectif et global des membres actifs de l'association suite à la proposition de montage et de maquette d'un livret par un habitant de Lucy. Après une nouvelle discussion, il est décidé unanimement de repartir à zéro à partir des éléments bruts disponibles à ce jour, et de se rapprocher d'un professionnel pour la création du DVD, tous les membres présents souhaitant pérenniser le souvenir de ce travail réussi et nécessaire autour des lavandières.

Rapport approuvé par les membres présents et représentés.

Rapport financier 2017

Nette hausse des adhérents, en nombre et en valeur, suite à la campagne de renouvellement d'adhésion de début 2017, qui a porté ses fruits. Soit un total de 17 adhérents, pour un total de cotisations de 250 euros.

Les deux subventions obtenues auprès des collectivités territoriales sont en légère baisse, soit 450 euros pour le Conseil départemental de l'Yonne, et la mairie de Lucy pour 400 euros.

Etant donné que l'association a réduit ses activités en 2017 alors que les produits sont restés quasi constants, l'exercice est bénéficiaire à hauteur de 490 euros. L'association dispose au 1er janvier d'une trésorerie de 1010 euros. Il n' a pas été fait de demande cette années auprès du Conseil départemental de l'Yonne.

Rapport approuvé par les membres présents et représentés.

Renouvellement du Collège associatif

L'assemblée prend acte des démissions du CA de Marie-Hélène Breuil et Christophe Gay, qui s'en expliquent. Les deux membres démissionnaires soulignent le plaisir qu'ils ont pris pendant cinq ans à faire partie de l'association, mais pour convenances personnelles et manque de temps, ils ne peuvent s'investir autant qu'auparavant dans la programmation et l'organisation des manifestations.

Il est demandé aux membres présents si un(e) candidat(e) est prêt(e) à intégrer le CA qui, selon les statuts de l'association, doit comporter nécessairement de 3 à 9 membres.

Marie-Claude Randon propose sa candidature, approuvée par l'ensemble des membres présents et représentés. Le CA se compose désormais de 3 membres, à savoir : Edwige Bastin, Chantal Boulanger, Marie-Claude Randon.

Programmation et projets

Il est convenu entre les membres présents et représentés que l'association poursuit ses missions pendant toute l'année 2018, à l'issue de laquelle un nouveau bilan sera tiré. Il est entendu que l'association doit trouver de nouveaux membres actifs et prêts à s'investir.

Il est prévu de maintenir les soirées Lecture, le Carnaval (sans doute le samedi 24 février - contacter fanfare du Vézélien) et la fête d'Halloween. Il est prévu aussi de demander avant fin mars une subvention à la mairie de Lucy.

L'édition du DVD autour des Lavandières doit avancer concrètement.

Il est prévu de créer une nouvelle adresse mail pour le courrier électronique de l'association, et que Christophe Gay transmette à Chantal Boulanger les éléments pour gérer les envois par mail comme la mise à jour régulière du blog.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levé à 16h.